

"Plan français", "plan mathématiques" : la formation continue doit pouvoir être choisie pour répondre aux besoins des personnels

mercredi 7 octobre 2020
par [GA \[spip.php?auteur1\]](#)
popularité : 0%

Communiqué de presse du 06/10/2020

Depuis des années la formation continue des enseignant-e-s se réduit à peau de chagrin.

Manque de remplacement, réforme et appauvrissement de la formation initiale, volonté d'imposer la vision ministérielle du métier d'enseignant-e, le manque de moyens et de volonté politique pour former les personnels de l'éducation sur leur temps de travail s'accroît.

Depuis l'arrivée du ministre Blanquer, le peu de formation se fait de manière de plus en plus autoritaire, avec une normalisation des pratiques qui va dans le même sens que les évaluations nationales et autres préconisations. **Ainsi, les professeur-e-s des écoles n'ont plus le choix depuis 2017 pour leurs animations pédagogiques : c'est 9 h de français et 9 h de mathématiques.** On retrouve ici la vision tronquée du notre métier d'enseignant-e de moins en moins interdisciplinaire, de notre enseignement de moins en moins transversal, dans l'esprit des 2S2C.

Cette année, un nouveau pas est franchi avec la formation en "constellations", des groupes constitués par les IENs selon les écoles ou niveaux de classe.

Le ministère voudrait que chaque année 1/6e des professeur-e-s des écoles suive une formation en français ou en mathématiques appelée « **Plan français** » / « **Plan mathématiques** ». Il s'agirait de 30h de formation : 18h sur les animations pédagogiques, et le reste constitué de visites en classe par des conseiller-e-s pédagogiques et d'autres collègues.

Ces groupes seront "pilotés" par des conseiller-e-s pédagogiques qui ne pourront pas avoir suffisamment de temps pour organiser cela convenablement.

Il s'agit bien de mettre en œuvre les orientations conservatrices du ministre et de ses proches plutôt que dans la réflexion sur les pratiques de classe. Les visites en classe prévues dans ces formations seront certainement vécues de manière intrusives vu la manière d'imposer les choses, alors même que les ateliers de pratiques réflexives, quand ils ne sont pas subis mais choisis peuvent être très formateurs. Se pose aussi la question des moyens de remplacement pour permettre à ces collègues ces visites croisées. Il est précisé dans les textes que le recours au remplacement peut être diminué par la mise en place de formations réalisées pendant les temps de vacances.

SUD éducation considère inacceptable cette organisation autoritaire de la formation.

La formation ne doit pas être un lieu d'imposition de pratiques au détriment de la liberté pédagogique qui permet de s'adapter à la réalité des besoins des élèves.

SUD éducation revendique une formation continue de qualité, librement choisie et sur le temps de service.

SUD éducation rappelle que les enseignant-e-s du premier degré peuvent défaillir 3 × 3h des ces formations en participant à des réunions d'informations syndicales et que les collègues qui souhaiteraient s'opposer collectivement aux visites en classe sont couverts par un préavis de grève.